

COMPTE-RENDU DES ECHANGES

La délégation du Pays du Roumois, composée des deux vices présidents du SYDAR, Claude Dumont et Christian Gréboval, de trois membres du Conseil de Développement et de l'agent de développement du Pays, a été chaleureusement accueillie jeudi matin à la Maison des Services de Neufchâtel en Bray.

Eric Ruault, président du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement (SMAD) du Pays de Bray, a introduit cette journée en rappelant que l'initiative de rencontre des deux Pays provient des conseils de développement, afin d'échanger sur les expériences de chacun et donc de s'enrichir mutuellement. Déjà, il se projette dans l'avenir en espérant d'autres rencontres, peut-être en élargissant les échanges à d'autres pays hauts normands afin qu'à terme cette démarche soit partagée à l'échelle régionale.

Au programme de la matinée, discussions et échanges sur les deux pays (actions, fonctionnement, conseil de développement, ...) avec la délégation du Pays de Bray composée du président du SMAD, de Jean-Lou Pain, vice président du SMAD, de cinq membres du Conseil de Développement et des deux agents de développement du Pays.

Thèmes évoqués tout au long de la matinée

1. Démocratie participative

Les participants reconnaissent que cette notion est encore jeune et qu'elle ne s'oppose en rien au principe fondateur de la démocratie représentative.

Il est noté que la participation n'est pas synonyme de « groupe de pression ». Eric Ruault souligne qu'il souhaiterait organiser l'intervention d'un universitaire de Rouen qui a travaillé sur la notion de participation afin de susciter le débat sur le territoire du Pays de Bray.

2. Conseil de Développement

Les conseils participent de la démocratie participative en étant force de proposition auprès des élus qui sont force de décision du fait de leur mandat électif.

Les membres du conseil de développement du Pays de Bray participent aux commissions du SMAD. Il en va de même dans le Roumois.

	Pays de Bray	Pays du Roumois
Date de constitution	2002	2000
Nombre de membres	40 dont un Bureau de 5 membres	18
Composition	Représentants par secteur : santé / sport / tourisme / formation / chambres consulaires / ...	6 personnes dont un élu par CdC
Mode de désignation	Election par les pairs de chaque secteur	Par chaque CdC
Fonctionnement	2 à 3 plénières par an Participation aux commissions thématiques du syndicat mixte (services aux personnes, développement économique, identité Pays, cadre de vie et développement durable, tourisme et culture)	Réunion tous les 2 à 3 mois Participation aux commissions thématiques du syndicat mixte (économie et insertion, tourisme)

L'effort de représentativité des différents secteurs socio-professionnels dans le Pays de Bray est souligné par les membres du conseil de développement du Pays du Roumois. Cette diversité au sein du conseil permet un réel enrichissement, une ouverture d'esprit et la découverte d'enjeux communs. Il est toutefois remarqué que le système d'élection mis en place est particulièrement lourd à gérer sur le plan administratif. Par ailleurs, les taux de participation aux votes, très faibles, tempèrent ce constat.

3. Articulation communautés de communes et Pays

Les élus rappellent que les communautés de communes sont encore jeunes et que leur rôle commence à être bien appréhendé par les populations locales, ce qui explique pour partie la difficulté à faire passer la notion nouvelle de Pays dans les esprits.

Les mentalités doivent doucement évoluer et s'approprier les nouveaux outils du développement local comme les pays.

Aujourd'hui, les communautés de communes sont attachées à leur propre identité sans que cela n'entrave des projets communs : parc d'activité « intercommunautaire » du Roumois / charte paysagère du Pays de Bray.

4. Identité « Pays »

Pour les habitants, la seule réalité est celle des actions concrètement réalisées. Pour faire découvrir le Pays, il faut donc montrer ce qu'il apporte.

M. Ruault souligne que pour ce faire, les maîtres d'ouvrage d'actions inscrites dans le cadre des contrats ne doivent pas oublier le « plus Pays » qui a permis la mise en œuvre de leur projet. La communication à ce sujet est importante.

Cependant, pour la population, le premier repère, c'est le maire, surtout dans les petites communes rurales. Cet échelon doit donc être sensibilisé aux enjeux des pays.

5. L'avenir des Pays

Pour les participants, « *les Pays devraient être à l'avenir une échelle importante dans le fonctionnement des territoires* ».

Les premiers contrats de Pays sont les débuts des nouvelles démarches de territoire. Les prochains contrats seront certainement encore plus cohérents et porteurs d'une réelle dynamique territoriale.

Aujourd'hui, l'incertitude règne quant aux prochaines modalités de contractualisations pour l'après 2006, avec l'Etat, la Région et les Départements.

Exemples d'actions

1. Pays de Bray / Unions commerciales

Un travail est en cours afin de les fédérer à l'échelle du Pays. L'enjeu consiste à réfléchir à la question de l'équilibre commercial au sein du Pays. En effet, le maillage territorial en petits commerces est indispensable à l'activité et à l'attractivité des territoires ruraux.

2. Pays de Bray / Charte paysagère

Il s'agit d'une démarche ambitieuse imaginée dans le cadre de la charte de territoire. 130 personnes ont été mobilisées sur la question du paysage. 85 actions ont été proposées à l'issue des réflexions des différents groupes de travail. Aujourd'hui, le territoire négocie avec les cofinanceurs pour que des actions aboutissent : maintien des haies, développement de la filière bois, mise en œuvre de plans de gestion d'espaces naturels, réalisation d'un guide d'implantation des projets d'éolien, ...

3. Pays de Bray / Tableau de bord environnemental

Cette action découle d'une initiative régionale visant à développer des outils locaux d'évaluation des politiques sous l'angle du développement durable. Cette expérimentation a été menée sur le Pays de Bray et sur le territoire de l'agglomération Seine-Eure. La réalisation du tableau de bord était confiée à l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (AREHN).

Des indicateurs ont été définis en fonction de critères environnementaux au sens large.

Aujourd'hui, la question est posée de la mise à jour de cet outil et de la place à lui donner dans les évaluations à venir.

Le Pays du Roumois a décidé d'adhérer à l'AREHN en 2005.

4. Pays du Roumois / Parc d'activités

Les trois CdC qui constituent le Pays du Roumois se sont mises d'accord pour réaliser ensemble un parc d'activités situé au nœud autoroutier de l'A13 et de l'A28. Cette zone sera principalement dédiée à l'activité logistique.

5. Pays du Roumois / Vie associative

Dans le cadre d'un partenariat avec la CAF de l'Eure, le Pays du Roumois a lancé dès fin 2002 une action de soutien au monde associatif. Sous l'impulsion du Conseil de Développement, cette action a été réorientée afin de mieux répondre aux attentes des associations locales. Une journée de pays des associations a ainsi été organisée en avril 2004. Aujourd'hui, le conseil s'est emparé de l'enjeu de la vitalité associative en mettant en place deux outils de soutien :

- permanences mensuelles destinées aux associations : orienter vers les ressources existantes, mieux connaître les associations du Pays, mettre en réseau les associations qui le souhaitent, ... Ces permanences sont organisées en partenariat avec la Fédération des Œuvres Laïques de l'Eure.
- soirée d'information/formation sur des thèmes variés : responsabilité des dirigeants d'associations, chèque emploi associatifs, fonds européens, financements croisés, ...

Visite de terrain dans l'après-midi

Après un déjeuner de qualité à la Maison Familiale et Rurale de Forges-les-Eaux, le groupe se rend à Gournay en Bray afin de découvrir une opération Pays.

Ce projet est présenté par M. Pain, maire de Gournay en Bray.

Objet : Réhabilitation de l'ancien logement du cimetière en deux logements :

- un logement de passage destiné à accueillir une personne pour une nuit
- un logement d'urgence destiné à accueillir une famille sur une courte durée



Les élus des deux territoires devant les logements d'urgence

Maîtrise d'ouvrage : Commune de Gournay en Bray

Financements : Coût → 70 000 €
Subventions Pays → 13 000 € (Région Haute-Normandie)
→ 42 000 € (Etat)
Autofinancement → 15 000 € (commune de Gournay en Bray)

Les financements prévus au titre du Contrat de pays sont de type « dispositif », ce qui permet à des maîtres d'ouvrage non encore identifiés de venir élarger à ces fonds pour des projets de création de logements d'urgence.

Réalisation : Artisans locaux et chantiers d'insertion (public Rmistes). Les logements sont situés dans une zone de protection du patrimoine, au cœur de la commune.

Fonctionnement du lieu : CCAS de la commune

Il existe un autre équipement de ce type à Neufchâtel en Bray. Eric Ruault souhaite qu'il puisse en exister un dans chaque communauté de communes.

La découverte de ce projet permet d'ouvrir un débat sur la nécessité des logements sociaux. M. Gréboval, également maire de St Pierre des Fleurs, remarque que 41 logements de ce type (pavillons individuels) ont été construits dans sa commune et que la demande reste importante. Les élus, des pays de Bray et du Roumois, soulignent d'ailleurs que logement social n'est pas synonyme de public en grave situation sociale. Au contraire, ce sont généralement de jeunes couples avec enfants en bas âge ce qui apporte de l'activité dans les villages et contribuent par exemple au maintien des écoles.

Prochaine rencontre

Rendez-vous est pris pour une nouvelle rencontre : à l'automne 2005, au Pays du Roumois.

Les participants de la Journée

	Pays de Bray	Pays du Roumois
Elus	Eric Ruault, Président Jean-Lou Pain, vice président	Claude Dumont, vice présidente Christian Gréboval, vice président
Conseil de Développement	Pierre Bourquin, Président Christian Devisme, représentant la chambre d'agriculture 76 Eliane Duhamel Jean Paresy Emilien Lefranc	Jean Leseigneur, Président André Terrier Francis Pointier
Agent de développement	Adelaïde Desanglois Emmanuel Abot	Rebecca Armstrong